

2012/4220 - Marché biologique du 9e : transfert de l'emplacement (Direction de l'Economie du Commerce et de l'Artisanat) (BMO du 13/02/2012, p. 0273)

Rapporteur : Mme FONDEUR Marie-Odile

Mme FONDEUR Marie-Odile, rapporteur : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, il s'agit du dossier de transfert du marché biologique de Vaise.

J'ai été interpellée par les commerçants, sur la forte baisse d'activité sur ce marché, en raison d'un manque de visibilité sur le secteur. Nous avons souhaité, avec les élus du 9^e arrondissement, redonner une nouvelle dynamique économique à ce marché. Notre rôle étant de favoriser les circuits courts en donnant l'accès des consommateurs à des produits de qualité issus de la région, à des prix corrects, qui permettent aux producteurs de continuer à produire dans des conditions acceptables pour notre environnement, et saines pour notre santé.

Transférer ce marché biologique du 9^e arrondissement sur un autre site, a permis de préserver l'offre de produits biologiques sur ce secteur, qui répond pleinement aux attentes des consommateurs et les commerçants sont aujourd'hui satisfaits.

Aujourd'hui, nous pouvons donc affirmer que c'est une expérience réussie et ce, grâce à la mobilisation de tous les acteurs par leur action quotidienne. C'est pourquoi, Mesdames et Messieurs les élus, je vous propose de pérenniser ce marché biologique sur la place Valmy et ainsi répondre à la satisfaction de tous. Ce dossier a recueilli l'avis favorable de la Commission. Merci.

Mme CHICHEREAU DINGUIRARD Marguerite Marie : Le marché bio du 9^e arrondissement est, je crois, le doyen de tous les marchés bio de la Ville de Lyon. Il vient d'être déplacé place Valmy, comme le souligne cette délibération, avec l'accord de tous et pour le bien de chacun.

Début 2014, la nouvelle Politique Agricole Commune entrera en vigueur. Elle représente, comme vous le savez, 40 % du budget européen. Jusqu'à présent, pour des raisons historiques, les aides européennes revenaient aux grosses exploitations capables de produire des aliments pour une population toujours croissante.

Malheureusement, les questions sanitaires, environnementales et sociales, ont été éludées pendant trop longtemps. L'actualité nous montre que nous allons payer chèrement cette politique agricole intensive et dangereuse, qui ne vise plus à l'autosuffisance alimentaire, mais plus à soutenir les entreprises agroalimentaires internationales.

Désormais, c'est une autre approche de la PAC que l'on doit promouvoir et c'est bien ce que nous faisons concrètement, en développant à Lyon des marchés pour les producteurs biologiques. Car

la nouvelle agriculture sera respectueuse de l'environnement, elle permettra le soutien aux petites fermes et prendra en compte le nombre de travailleurs dans l'exploitation, afin de favoriser le développement rural et l'emploi.

Ce sont nos choix politiques proches, comme nous le faisons ici, qui permettent ou non, cette nécessaire reconversion de la Politique Agricole Commune, pour le bienfait de tous, producteurs et consommateurs.

Nous voterons, bien entendu, cette délibération.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)